



# Saint-Bohaire

**Bulletin Annuel 2016**

# Le mot du maire



*Chers Amis,*

*Nous voici arrivés au seuil de la nouvelle année et comme le veut la tradition, je me dois de vous dire quelques mots.*

*Nous venons de vivre une année compliquée sur le plan national et ces agressions d'un type nouveau nous angoissent au quotidien et grèvent les finances de l'État.*

*Notre commune en essuie également les revers, car il est de plus en plus difficile de boucler notre budget comme nous le faisons dans le passé : c'est à dire en conservant une fiscalité basse. En effet, les dotations aux communes fondant comme neige au soleil, la seule solution pour équilibrer nos dépenses est d'augmenter la fiscalité locale.*

*Pour parler clairement, il va nous falloir trouver environ 50 000 € supplémentaires pour notre fonctionnement et nos investissements indispensables. Avec 220 foyers fiscaux sur la commune, la charge sera d'environ 250 € pour l'année par foyer.*

*Evidemment, il y aurait la solution de ne rien faire et dans ce cas ce serait l'administration préfectorale qui prendrait les commandes de notre gestion financière et qui procéderait aux ajustements nécessaires.*

*Je comprends bien entendu qu'il s'agit pour tous d'un effort important, mais sachez que votre conseil municipal et moi-même sommes soucieux de limiter les dépenses au maximum.*

*Cette année 2017 sera également marquée par les élections présidentielles, les 23 avril et 7 mai, puis par les législatives (députés) les 11 et 18 juin.*

*Un changement important aura également lieu avec le départ au 31 mars de Monique Delory, secrétaire de mairie. Comme je vous l'avais indiqué lors du dernier Flash Infos, une soirée conviviale sera organisée pour cet événement.*

*Je remercie le personnel communal pour son professionnalisme ainsi que le conseil municipal pour son travail et son implication.*

*Merci également à l'équipe qui a permis la réalisation de ce bulletin.*

*Permettez-moi de vous adresser tous mes vœux de bonne année avec une bonne santé et la réussite de vos projets.*

*Bernard PANNEQUIN  
Maire de Saint-Bohaire*



# Informations et numéros utiles

## Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi : 9h à 12h  
Mardi : 17h30 à 19h  
Jeudi : 17h30 à 19h  
Vendredi : 9h à 12h  
Mercredi et Samedi : fermée

Site Internet de Saint-Bohaire

<http://www.saint-bohaire.fr>

## Numéros d'urgence

SAMU : **15**



Pompiers : **18**



Gendarmerie d'Herbault :



**02 54 46 51 70 ou 17**

Pharmacie de garde : **3237**

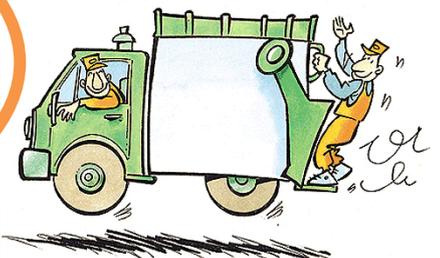
(0,35 € la minute)



## La collecte des déchets ménagers change à partir du 6 février 2017 !

- Réduire la fréquence de collecte était une évidence car la quantité de déchets ménagers diminue progressivement. Dans les secteurs collectés deux fois par semaine, le taux de remplissage des bacs est très faible lors de la 2e tournée. Et quand ils sont présentés, ils sont rarement pleins. Les secteurs qui étaient collectés 3 fois par semaine ne le seront plus que 2 fois ; ceux qui étaient collectés 2 fois par semaine ne le seront plus qu'1 fois.
- Cette réduction de fréquence vise aussi un double objectif encore plus durable : **réduire notre production de déchets et inciter à pratiquer le tri des déchets !**

**AUSSI, A SAINT-BOHAIRE, A  
COMPTER DU 6 FEVRIER 2017,  
LE JOUR DE COLLECTE DES ORDURES  
MENAGERES SERA  
LE MARDI MATIN.**



La collecte est maintenue les jours fériés, sauf les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre. La collecte de ces jours fériés est reportée au lendemain.

### ► DECHETTERIES :

Pour vos déchets, vous avez accès aux différentes déchetteries de la communauté Agglopolys.  
Jours et heures d'ouverture pour les plus proches :

#### Déchetterie de La Chapelle Vendômoise

Ouverture : Lundi et jeudi de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

#### Déchetterie d'Herbault

Ouverture : Lundi et mercredi de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

#### Déchetterie de Blois Nord

Ouverture : Lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

## Faites le bon geste : **TRIEZ VOS DÉCHETS**

Merci de déposer vos déchets recyclables dans l'un des Points Tri de la commune.

Conteneur JAUNE



Conteneur VERT



Conteneur BLEU



► COMPOSTAGE INDIVIDUEL : En recyclant nos déchets végétaux grâce au compostage individuel, on peut réduire de 30 % le poids de nos ordures ménagères !

Si vous souhaitez recycler vos déchets végétaux pour produire votre propre compost, VAL-ECO vous propose d'acquérir un composteur adapté à vos besoins.

3 contenances sont disponibles : 400 litres ou 600 litres ou 575 litres en bois.

Informations : [animation.compostage@val-eco41.fr](mailto:animation.compostage@val-eco41.fr) ou 02 54 74 62 53

### ► DISPOSITIF D'AIDE A LA LOCATION D'UN BROYEUR DE VEGETAUX :

VAL-ECO met en place une aide de 20€ par foyer pour la location de broyeurs de déchets verts, à destination des particuliers. La location du broyeur doit s'effectuer auprès d'un professionnel de la location situé sur une commune de VAL-ECO ou d'Agglopolys. L'aide n'est valable qu'une fois par an. Contacter VAL-ECO au 02 54 74 62 53 ou par courriel : [val-eco41@wanadoo.fr](mailto:val-eco41@wanadoo.fr)

### ► VEHICULE EN FIN DE VIE :

N'abandonnez plus votre véhicule hors d'usage. Agglopolys le collecte GRATUITEMENT et le recycle. Adressez-vous à la mairie pour remplir une demande d'enlèvement.

**► ÉLAGAGE D'ARBRES :**

Les haies et les arbres qui envahissent les trottoirs et les routes et gênent la visibilité des automobilistes doivent être élagués à la diligence des propriétaires.

(Article L114 -1 du Code de la Voirie Routière et L 2212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**► NETTOYAGE DES TROTTOIRS :**

Les habitants de la commune sont tenus de dégager les trottoirs devant leur habitation en cas de neige et de verglas.

**► FOURRIÈRE ANIMALE :**

Si vous avez perdu votre animal ou souhaitez signaler un animal errant, contactez les services d'Agglopolys au 02.54.90.35.35 (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30).

Pour la recherche d'un animal, contacter la société SACPA au 02.54.74.16.73 en laissant vos coordonnées afin que l'on puisse vous rappeler.

**► LES PROFESSIONNELS SUR LA COMMUNE :**

Pose de carrelages, dallages, revêtements de sols et murs	MOURATO Stéphane 2 rue St Béthaire 41330 Saint-Bohaire Téléphone : 02 54 33 01 98	
Électricité-dépannage	GOURDIN Pascal 1 rue de la prairie 41330 Saint-Bohaire Téléphone : 02 54 20 08 33	
Architecte	Atelier Frédéric BRUXELLE 1 rue de la Forteresse 41330 Saint-Bohaire Téléphone : 02 54 20 20 81	
Paysagiste	SARL PANNEQUIN PAYSAGE 4 Moulin de Sudon 41330 Saint-Bohaire Téléphone: 02 54 20 16 48 - Fax : 02 54 20 89 75	
Service à la personne (petits travaux de jardinage, etc..)	EURL PANNEQUIN SERVICE 4 Moulin de Sudon 41330 Saint-Bohaire Téléphone: 02 54 20 16 48 - Fax : 02 54 20 89 75	
Assistantes maternelles	Madame BONJUS Martine 9 rue de la Bourgogne 41330 Saint-Bohaire Téléphone : 02 34 35 10 55	Madame RIQUELME Martine 7 rue des Vollerants 41330 Saint-Bohaire Téléphone : 02 34 89 06 75 ou 06 41 09 03 02
Maison d'hôtes	Le Château du Logis 1 rue de Vauvert 41330 Saint-Bohaire Téléphone : 06-13-42-46-11 ou 02-54-33-45-54 chateaudulogis@gmail.com / www.chateaudulogis.com	

# Démarches administratives

---

## ► Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons ayant 16 ans doivent venir en mairie se faire recenser durant le premier mois suivant leur anniversaire.

Ils participeront à la journée d'appel de préparation à la défense au cours de laquelle une attestation leur sera remise.

Celle-ci est nécessaire pour effectuer diverses démarches (examen, conduite accompagnée...).

## ► Carte d'identité

S'adresser à la mairie du lieu de domicile.

## ► Passeport

S'adresser à la mairie de Blois, Service Vie civile - 9 place saint Louis, tél 02 54 44 52 96.

## ► Autorisation de sortie de territoire d'un mineur non accompagné

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur devient obligatoire à partir de dimanche 15 janvier 2017. Ce nouveau dispositif est applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France. Il s'applique également à tous les voyages, individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...), dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale.

Aucune démarche n'est à effectuer en mairie ou en préfecture.

L'autorisation de sortie du territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale est rédigée au moyen d'un **formulaire téléchargeable** sur <https://www.service-public.fr/particuliers> et doit être accompagnée de la photocopie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire.

## ► Changement de domicile

Les personnes qui quittent notre commune sont invitées à le signaler auprès du secrétariat de mairie.

Les nouveaux arrivants doivent se présenter en mairie. Cette simple formalité donne l'occasion de se rencontrer et de s'inscrire sur la liste électorale.

## ► Divers

. Pour faciliter la distribution du courrier par le facteur et la remise des documents édités par la municipalité, il est demandé à tous de bien vouloir apposer sur les boîtes aux lettres, une étiquette avec les noms des habitants de la maison.

. La collecte d'ordures ménagères par les services d'Agglopolys a lieu le mardi matin, à compter du 6 février 2017.

Il vous appartient de sortir vos conteneurs poubelles la veille car il arrive parfois que des changements d'horaires aient lieu le jour même pour diverses raisons (panne de camion, problèmes de personnel...).

# Vie communale

## ► Site Internet

La commune s'est dotée d'un site internet consultable à l'adresse suivante :



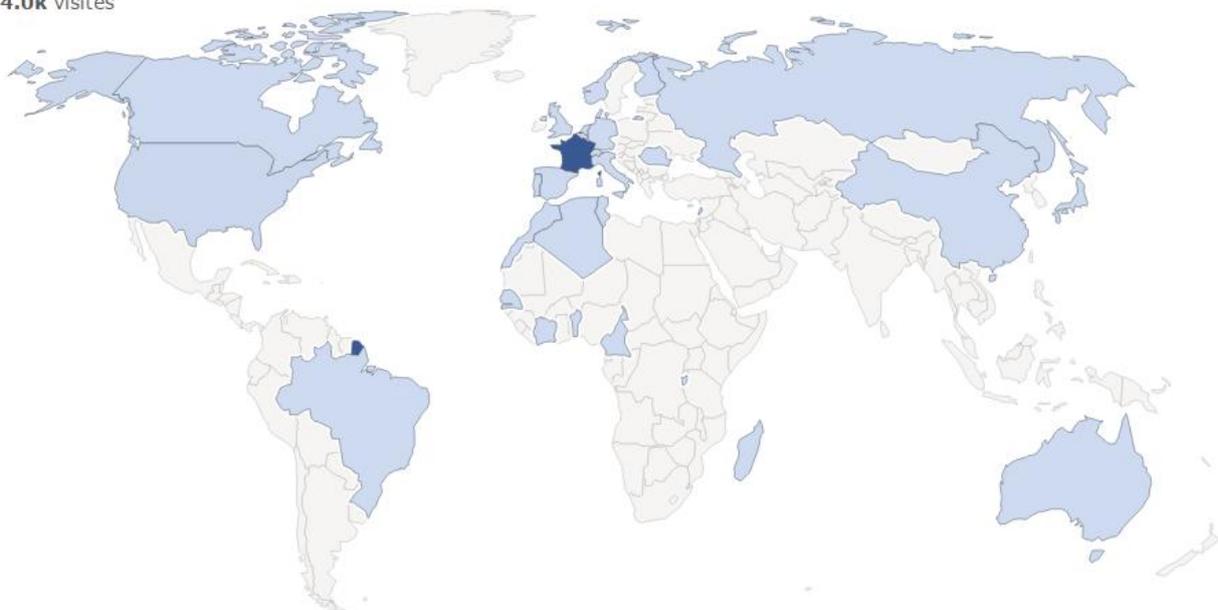
[www.saint-bohaire.fr](http://www.saint-bohaire.fr)

Il vous permettra d'obtenir tous les renseignements concernant la vie communale.

### Statistiques de l'année 2016 :

**4 023** visites de notre site Internet pour une durée moyenne de la visite de **2 min 14 s** .  
**13 075** pages ont été vues et **1 121** téléchargements de documents ont été effectués.

4.0k visites



Continent	Visites
Europe	96,7%3893
Amérique du Nord	2%79
Afrique	1%38
Asie	0,2%6
Amérique du Sud	0,1%3
Océanie	0,1%2
Inconnu	0,1%2

37 pays différents

## ► État civil

### Naissances

Enzo MANUEL CHARAPOFF né le 6 Janvier 2016 à la Chaussée Saint Victor.

Raphaël MOREAU né le 3 février 2016 à La Chaussée Saint Victor.

Romain SOUCIET MELLET né le 5 septembre 2016 à Blois.



## Mariages

CHEVREAU Pascal et OUZILLEAU Agnès unis le 4 juin 2016.

LE GUERN Gaëtan et LUISETTO Inès unis le 18 juin 2016.

MERCIER Eric et GOUFFAULT Laëtitia unis le 27 août 2016.

ZAAFANE Ilyes et HOUSSET Cyrielle unis le 17 septembre 2016.



## Décès



FOULON Colette décédée le 20 janvier 2016.

MAHAUDEAU Madeleine décédée le 27 janvier 2016.

GOURDIN Serge décédé le 14 mars 2016.

GUILLAUMIN André décédé le 29 octobre 2016.

## ► Le budget communal

Nous vous rappelons que le budget est consultable en mairie.

Cette année, le budget a été établi avec une dotation globale de fonctionnement (DGF) en baisse de 16 % (Loi de finances de 2016).

### Les redevances :

La commune perçoit au titre de l'occupation du domaine public :

- 716,08 € pour les installations de télécommunications,
- 197,00 € pour les réseaux électriques.

### Les taxes communales

À partir des bases\* d'imposition pour l'année 2016 établies par les services fiscaux et sur proposition du maire, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter ces taux et de les maintenir comme en 2015. (\*Cependant, la valeur des bases a subi une augmentation de 0,9 %.)

Par contre, l'abattement sur la taxe d'habitation de 15% a été supprimé, sur conseil du Trésorier.

	<b>Taux communal</b>	<b>Moyenne départementale</b>	<b>Moyenne nationale</b>
Taxe d'habitation	14,36 %	25,93 %	24,19 %
Taxe foncière propriétés bâties	17,95 %	25,55 %	20,52 %
Taxe foncière propriétés non bâties	35,14 %	50,06 %	49,15 %

	<b>Taux communal</b>	<b>Base d'imposition</b>	<b>Produit</b>
Taxe d'habitation	14.36 %	449 500 €	64 548 €
Taxe foncière propriétés bâties	17,95 %	256 100 €	45 970 €
Taxe foncière propriétés non bâties	35,14 %	47 900 €	16 832 €
<b>Total des produits</b>			<b>127 350 €</b>

## Compte administratif 2015

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	133 249,77 €	Dépenses	320 599,26 €
Recettes	130 571,27 €	Recettes	346317,46 €
Soit un déficit de :	-2 678,50 €	Soit un excédent de :	25 718,20 €

Excédent cumulé : 23 039,70 €

## Budget primitif 2016

DEPENSES INVESTISSEMENT		RECETTES INVESTISSEMENT	
Prêt	64 221,00 €	TVA	9 707,00 €
Déficit	2 678,50 €	Subvention	14 455,00 €
Matériel	11 377,00 €	Virement fonctionnement	32 508,00 €
Divers	4 111,70 €	Excédent	25 718,20 €
<b>TOTAL</b>	<b>82 388,20 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>82 388,20 €</b>

DEPENSES FONCTIONNEMENT		RECETTES FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	63 440 €	Produits des services	36 983 €
Charges de personnel	119 918 €	Impôts et taxes	186 459 €
Autres charges de gestion courante	71 509 €	Dotations et participations	89 678 €
Charges financières	49 798 €	Autres produits de gestion courante	20 824 €
Virement investissement	32 508 €	Remboursement salaire	3 229 €
<b>TOTAL</b>	<b>337 173 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>337 173 €</b>

## Tableau des emprunts

Intitulé	Remboursement annuel	1ère échéance	Fin du prêt
Logements communaux Rue du Lavoir	2 475 €	01/07/1996	01/07/2027
Salle des Associations	25 232 €	05/02/2002	05/11/2021
Abords de la salle des Associations	18 760 €	10/01/2003	10/07/2022
Vestiaire Tennis	5 222 €	25/02/2007	25/02/2021
Construction du Groupe scolaire	47 081 €	01/03/2012	01/05/2036
Sécurisation du Groupe scolaire	12 135 €	30/12/2014	30/09/2029

## ► Les travaux réalisés

- Suite aux travaux financés par le Syndicat d'eau de Saint-Bohaire-Saint Lubin en Vergonnois, deux nouvelles bornes incendie ont été implantées rue du Lavoir et rue de l'Eglise par l'entreprise SERVA TP, pour un coût de 8 866,60 € TTC. Le débit des anciennes n'était pas suffisant. Les canalisations ont été remplacées rue St Béthaire et rue de l'Eglise.

- La borne incendie de Grivelle a été changée par la SAUR pour la somme de 3 032,98 € TTC.

- L'entreprise Komilfo a installé un rideau à la mairie pour un coût de 225,60 € TTC.

- Les Plombiers de la Cisse ont installé un chauffe-eau à la mairie et à la salle des Fêtes pour un montant de 1 074,05 € TTC.



⇒ *Tous ces travaux rentrent dans le cadre de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) allouée par le Conseil Départemental aux communes de moins de 2000 habitants. 9 000 € ont été versés à la commune en 2016.*

- Le SIDELC a réalisé des travaux de sécurisation du réseau basse tension à Grivelle : rue Charbonnière et rue de Landaison. La commune a participé à hauteur de 2 268 euros.

### **ILLUMINATIONS DE NOËL**

Les illuminations de Noël ont été installées par l'entreprise BOUYGUES le 1er décembre 2016.

## ► Projet

### **1 000 arbres pour le climat**

Les enjeux de préservation et de mise en valeur du paysage sont particulièrement importants sur le territoire d'Agglopolys, notamment dans le cadre de l'inscription du Val de Loire au patrimoine mondial de l'Unesco.

Agglopolys a remis 94 arbres à Saint-Bohaire qui seront plantés sur trois sites de la commune :

- 3 copalmes d'Amérique à la zone de loisirs,

- 26 noisetiers et 26 charmilles au point propreté rue de Vauvert,

- 19 noisetiers, 1 pommier à fleurs Evereste et 19 charmilles au point propreté du hameau de Russy.



## ► L'urbanisme

### **Demandes de permis de construire**

PC 041 203 16 A 0001 : M. BEAUVOIR Nicolas (élevage avicole à Russy)

### **Demandes de déclaration préalable**

DP 041 203 16 A 0001 : M.SOUCIET et Mme MELLET

DP 041 203 16 A 0002 : M et Mme SAVAR

DP 041 203 16 A 0003 : ITEP Le Logis

DP 041 203 16 A 0004 : M. HUARD et Mme GAULT

DP 041 203 16 A 0005 : M et Mme ANJORAN Jacques

### **Permis d'aménager**

PA 041 203 16 A 0001 : Chambord Développement



## ► Les tarifs communaux

**Cantine Scolaire** : 3,25 € le repas enfant et 5,60 € le repas adulte

### **Garderie Scolaire :**

- 10 € par semaine pour le 1<sup>er</sup> enfant
- 8 € par semaine pour le 2<sup>ème</sup> enfant
- 5,95 € par semaine pour le 3<sup>ème</sup> enfant
- 3,05 € uniquement le matin ou le soir en cas de recours occasionnel au service dans une même semaine.

A partir de deux créneaux de présence (matin et soir par exemple), le tarif appliqué sera celui d'une semaine.

Le paiement par CESU est autorisé pour les enfants de moins de 6 ans fréquentant la garderie.



### **Location de la salle des Associations**

Périodes	Habitants de la commune	Habitants hors commune
Week-end	350 € + caution de 400 € + consommation électrique	530 € + caution de 600 € + consommation électrique
Un jour en semaine	200 € + caution de 300 € + consommation électrique	200 € + caution de 300 € + consommation électrique
Un jour férié en semaine	300 € + caution de 400 € + consommation électrique	300 € + caution de 400 € + consommation électrique
Salle annexe	20,00 €	20,00 €

Tarif de la consommation électrique : 0,20€ / KW



**Concessions au cimetière** : 30 ans : 300 €  
50 ans : 380 €

**Columbarium** : pour 30 ans avec plaque fournie : 510 €

**Fourniture d'une plaque pour le jardin du souvenir** : 50 € (gravure à votre charge)

# Vie scolaire

Le SIVOS a attribué 57,50 euros par enfant pour les fournitures scolaires.

En janvier 2016, 60 enfants résidaient à Saint-Bohaire et 58 à Saint-Lubin-en-Vergonnois.

Cette année, l'attribution d'un dictionnaire aux élèves de CM2 a été supprimée. Un livre pour chaque enfant des deux écoles a été distribué.

Pour l'année scolaire 2016-2017, le SIVOS Saint-Bohaire/Saint-Lubin-en-Vergonnois accueille 120 élèves répartis comme suit :

	toute petite section	petite section	moyenne section	grande section	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
St-Lubin	7	14	17	11				17	12
St-Bohaire					12	19	11		

**L'école de Saint-Bohaire compte cette année 42 élèves pour 2 classes.**

L'équipe pédagogique reste inchangée avec :

- Monsieur Jean-Marc FOURICQUET, directeur de l'école et enseignant pour la classe des CE1.
- Madame Christine HARRAULT pour la classe de CP-CE2.

**L'école de Saint-Lubin-en-Vergonnois compte cette année 78 élèves pour 3 classes.**

L'équipe pédagogique reste inchangée avec :

- Madame Valérie LEDDET, directrice de l'école et enseignante pour la classe des CM1-CM2.
- Madame Karine KIRSH pour la classe des petites sections et grandes sections de maternelle.
- Madame Sandrine PITAT pour la classe des toutes petites sections et moyennes sections de maternelle.



**Élections des représentants des parents d'élèves de Saint-Bohaire :**

Ont été élus :

- Monsieur PILLON, titulaire,
- Madame BOITARD, titulaire,
- Madame CARPENTIER, suppléante,
- Monsieur BODUSSEAU, suppléant.

## ► L'association des parents d'élèves

Grâce à la mobilisation de nombreux parents, l'association des parents d'élèves du RPI de St-Lubin et de St-Bohaire prend un nouvel élan depuis le mois de septembre.

Nous comptons, en plus des 6 membres du bureau, une vingtaine de bénévoles dont les idées et la motivation sont au rendez-vous.

Les manifestations des années passées seront en partie reprises pour cette année scolaire 2016-2017 (Marché de Noël, «Un croissant pour l'école», Fête de l'école) mais nous souhaitons également proposer de nouveaux événements afin que chacun puisse s'y identifier, se rencontrer et profiter.

Nous restons pour cela à l'écoute de toutes vos idées. C'est dans un esprit convivial que s'est déroulé le vendredi 16 décembre notre traditionnel Marché de Noël.

Tous les habitants des 2 communes étaient les bienvenus pour partager un moment de joie autour de crêpes et de vin chaud. Les élèves accompagnés de leurs enseignants ont pour l'occasion interprétés des chants de Noël ainsi qu'une pièce de théâtre. Les commandes de chocolats, dont les catalogues avaient été distribués en novembre, pouvaient ainsi être retirées ce jour dans un des stands du marché de Noël.

Nous reconduirons également cette année notre distribution de viennoiseries début mars.

Nous nous permettrons donc de venir sonner à vos portes à cette occasion.

De même, la Fête de l'école, dont la date n'est actuellement pas fixée, sera aussi programmée en fin d'année scolaire.

Cette association, par le biais de l'organisation d'évènements festifs, permet de soutenir financièrement la réalisation des projets pédagogiques des écoles limitant ainsi les dépenses aux parents.

Elle favorise également la création de liens entre les différents habitants des communes.

Nous espérons pouvoir faire perdurer cette association, qui sans le bénévolat et la motivation de chacun, ne pourrait continuer.

Donc un grand merci à chacun de vous qui nous soutenez.

L'APE du RPI de St Lubin et de St Bohaire



# Rythmes scolaires

Cette année 2016, le SIVOS a reconduit jusqu'aux vacances d'été, ce qui avait été prévu en début d'année en allégeant les cycles de 4 à 5 semaines pour chaque activité.

Pour cette rentrée de septembre 2016, les horaires ont été modifiés pour les classes élémentaires en inversant les jours d'activités : les lundis et jeudis à St Lubin et les mardis et vendredis à St Bohaire, pour une durée de TAP d'1h30.

Il n'y a pas de changement pour les classes de maternelles, avec 45 minutes de TAP tous les jours.

Un projet éducatif territorial (PEDT) a été établi pour bénéficier et pérenniser l'aide de l'État de 50 euros par enfant et par an.

Depuis la rentrée 2016, « économies budgétaires obligées », les conventions avec les associations de l'Observatoire de la Loire et le Tennis Club de la Cisse n'ont pu être reconduites et d'éventuelles activités n'ont pu se réaliser compte tenu des tarifs pratiqués.

Le critère pour ces activités doit être dorénavant un coût horaire voisin de nos propres intervenants salariés du SIVOS.

A partir de janvier 2017, un nouvel éducateur sportif salarié interviendra dans nos classes élémentaires pour la découverte d'activités sportives, et de nouvelles personnes devraient remplacer les intervenants partant à la retraite.

Le Président du SIVOS,  
Jean-Michel GUILLOT

## LES TAP À SAINT-BOHAIRE ET À SAINT-LUBIN

<b>SAINT-BOHAIRE</b>	<b>le mardi et vendredi de 14h55 à 16h25 : TAP</b> le lundi et jeudi : classe jusqu'à 16h25 le mercredi : classe jusqu'à 11h45
<b>SAINT-LUBIN-EN-VERGONNOIS</b>	<b>Le lundi et jeudi de 15h à 16h30 : TAP</b> le mardi et vendredi : classe jusqu'à 16h30 le mercredi : classe jusqu'à 12h <b>15h45 à 16h30 tous les jours pour les maternelles (sauf mercredi) : TAP</b>



# Les événements

## ► La brocante de Saint-Bohaire

La brocante/vidé-greniers, organisée par l'Association pour la sauvegarde de l'église, s'est déroulée le 8 mai dans les rues de Saint-Bohaire.

Le temps clément a permis la présence de nombreux exposants et de chineurs qui ont pu se restaurer et déguster les barcharoles de Saint-Bohaire.

A l'occasion, l'église était ouverte au public et accueillait une exposition préparée par M. Evras.



## ► Les inondations de mai-juin 2016

Les fortes pluies de mai-juin qui se sont abattues sur le département ont fort heureusement provoqué peu de dégâts sur le territoire de notre commune.

Malgré tout le niveau des eaux a inondé les bas du bourg pendant la nuit du 31 mai et les routes d'accès à St Lubin et à Blois ont été coupées plusieurs jours.

Nous avons cependant tous eu des pensées de soutien et d'encouragement à l'attention des sinistrés, notamment ceux du sud du département, qui ont été durement touchés.

Saint-Bohaire a été reconnue en état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel du 8 juin 2016.



## ► Le 14 juillet 2016

Une trentaine de convives se sont réunis autour du barbecue pour un pique-nique républicain. L'apéritif a été offert par la municipalité.

L'après midi s'est prolongé dans la bonne humeur avec parties de pétanque, de cartes et de jeux pour les enfants.



Gaël, le magicien résidant sur la commune, est venu faire quelques tours de magie pour les personnes présentes.



## ► La remise des livres

Compte tenu de la dissolution de l'Association des parents d'élèves, la fête d'école de fin d'année n'a pu être organisée en juillet 2016.

C'est à cette occasion que le SIVOS remettait un livre à chaque enfant scolarisé.

Il a été décidé d'effectuer cette distribution le 30 juin à Saint-Lubin et le 1<sup>er</sup> juillet à Saint-Bohaire, accompagnée d'un petit goûter.

Un petit spectacle de danse surprise avait été préparé par les jeunes filles de l'école.



## ► Le 11 novembre 2016

Une cérémonie a eu lieu au monument aux morts et à fait l'objet d'un dépôt de gerbe.

Comme tous les ans, la commune a offert le repas confectionné par le traiteur Nivard, aux employés communaux et aux conseillers municipaux.

En accord avec le comité des fêtes, l'âge « d'entrée » au repas du 11 novembre en tant qu'invité est reporté de 65 à 70 ans : ceci pour les natifs à partir de 1951.

Cette année, les deux doyens présents étaient M. Mahoudeau et Mme Broussard, qui se sont vu remettre des présents par la présidente du comité des fêtes et le maire de St-Bohaire.

Nous vous rappelons que ce banquet est ouvert à tous, moyennant une participation.  
Si vous êtes intéressés, contactez le comité des fêtes ou la mairie pour la réservation de votre repas.



*M. Mahoudeau et Mme Broussard, entourés de Mme Crèche, présidente du Comité des fêtes et de M. Pannequin, maire de St-Bohaire.*

## ► Le marché de Noël



Le marché de Noël, organisé par l'Association des parents d'élèves s'est déroulé le vendredi 16 décembre, dernier jour d'école avant les fêtes de fin d'année.

Crêpes, vin chaud, chants de Noël et pièce de théâtre étaient au rendez-vous.

La vente de couronnes et autres décorations réalisées par les enfants permettront d'aider au financement des activités scolaires.

La balade aux lampions et la venue du Père Noël ont ravi les enfants.

Les paniers garnis de la tombola de l'USEP pour l'aide à la participation de l'étoile cyclo de 2017 ont été remis aux heureux gagnants.



# Vie des associations

## ► L'association USEP



L'association sportive et culturelle des écoles de Saint-Bohaire et Saint-Lubin-en-Vergonnois a organisé le 17 septembre dernier ses USEPIADES sur le terrain de sport de Saint-Bohaire.

58 élèves des écoles du RPI et leurs familles mais aussi d'anciens élèves actuellement collégiens ont pu découvrir et pratiquer l'athlétisme, le basket, le handball, le rugby, le vélo et le tennis.

Les plus petits n'étaient pas en reste avec la mise en place d'ateliers de motricité organisés par leurs enseignantes. La classe de CM1-CM2 avait même organisé un atelier Poull Ball.

L'association avait également conçu à l'occasion des journées du patrimoine, un jeu sur les «petits trésors culturels» des deux communes.

Le club cœur et santé ainsi que la mutuelle familiale MUTUALE, partenaire de la journée, étaient également présents.

Un grand merci à la commune de nous avoir accueillis, aux éducateurs sportifs de s'être rendus disponibles pour la journée, aux enfants et à leurs familles ainsi qu'aux bénévoles qui ont participé au bon déroulement de cet après midi festif, sportif et culturel.

Nous vous informons que notre association organisera à nouveau une récupération de métaux au printemps 2017, pensez à mettre de côté les ferrailles à jeter.

Le bénéfice de cette opération permet de financer des sorties USEP pour les enfants des écoles.





Les séances de Gymnastique Volontaire ont commencé le 14 Septembre.

Au programme : cardio, renforcement musculaire général, étirements..

Comme l'année passée les cours sont dynamiquement animés par OKSANA.

Les séances ont lieu le mercredi de 20h15 à 21h15 dans la Salle des Associations hors vacances scolaires.

Le montant de la cotisation annuelle est de 90 euros licence comprise (nous sommes affiliés à la FFEPGV).

Si vous désirez venir nous rejoindre, n'hésitez pas, les cours se passent dans une ambiance sympathique et les nouvelles (et nouveaux) sont toujours les bienvenus.

C'est aussi un moyen de faire connaissance avec d'autres personnes de la commune.

Alors venez assister à une séance et si cela vous convient la cotisation sera réduite au prorata des mois restant à venir.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez me contacter au 02 54 20 05 78.

Notre soirée dansante sur le thème « cowboy » initialement prévue le 5 novembre est reprogrammée le 4 février. Nous vous attendons nombreux, les bénéfiques de cette soirée étant très important pour notre association.

Les adhérentes et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour 2017. Très bonne année à tous.

La Présidente, Nathalie CHERRIER



LA GYM DE ST BOHAIRE VOUS PROPOSE UNE  
**SOIREE CHILI**  
SAMEDI 4 FEVRIER  
A 20H A LA SALLE DES ASSOCIATIONS

**MENU ADULTE 22€**

KIR  
CHILI CON CARNE/RIZ  
SALADE/FROMAGE  
CHEESE CAKE/BROWNIE  
CAFE

**MENU ENFANT 10€**

COCA OU OASIS  
HAMBURGER/FRITES  
BROWNIE  
BONBONS

**SOIREE DANSANTE ANIMEE PAR DJ FAB**

**AMBIANCE COUNTRY PENDANT LE REPAS, ANIMATION TRADITIONNELLE POUR LA SOIREE**

**CHAPEAUX ET SANTIAGS BIENVENUS**

**(UN CADEAU A LA PLUS BELLE TENUE DE COWBOY)**

**RESERVATION AU 02.54.20.05.78.**

**VENEZ NOMBREUX**





Le tennis club a soufflé sa première bougie.

Voilà déjà une année que les clubs de tennis de St Sulpice et St Bohaire ont fusionné sous le nom de TC de la Cisse.

Durant cette année le comité directeur s'est efforcé de proposer aux adhérents différentes animations : une journée de doubles surprises, une journée à Roland Garros, la participation aux différents championnats par équipe du secteur, un tournoi interne qui a connu un beau succès en nombres de participants, le tournoi du mois d'août qui a accueilli 94 joueurs sur 15 jours, le tout dans la bonne humeur !

Au niveau des communes, comme l'année précédente, Nicolas MOLET a participé toute l'année scolaire aux TAP sur ST Bohaire/St Lubin. A St Sulpice, Mickaël BRUNEAU a animé un cycle de TAP de 6 semaines. Nous espérons pouvoir à nouveau faire découvrir notre sport aux écoliers en 2017.

Pour cette saison 2016/2017, nous ferons en sorte qu'elle soit aussi riche en activités afin de conserver la convivialité que nous avons su trouver. En plus de ce que nous avons fait l'année dernière, nos licenciés adultes pourront s'essayer au tennis form' les lundis soirs avec Arthur ANGLES notre nouveau moniteur.

De plus nous proposons de nombreux créneaux d'entraînements sur les 2 communes :

- lundi et mardi soir à partir de 20h30 au gymnase de St Sulpice : créneau libre pour les adultes
- jeudi de 16h40 à 17h50 : entraînements des enfants avec Arthur ANGLES à St Sulpice
- jeudi de 18h à 21h30 : 3 créneaux adultes avec Arthur ANGLES à St Sulpice
- samedi de 9h à 10h : entraînement des adultes avec Nicolas MOLET à St Bohaire
- samedi de 10h à 11h : entraînement des enfants avec Nicolas MOLET à St Bohaire
- samedi de 9h à 12h : 3 créneaux d'entraînements des enfants et adolescents avec Arthur ANGLES à St Sulpice

Renseignements et tarifs par mail ([tccisse@outlook.com](mailto:tccisse@outlook.com)) ou par téléphone : 06 12 20 12 84

Virginie PALACZ, Présidente.

► L'association de sauvegarde de l'église de Saint-Bohaire



Nous avons fait le 7 décembre dernier notre 32<sup>ème</sup> assemblée générale avec une bonne vingtaine de personnes du côté du public, c'est très bien.

Le 8 mai, comme d'habitude, c'était la 24<sup>ème</sup> brocante de notre village avec une parfaite organisation et l'aide de bénévoles.

Très bonne et belle journée avec une centaine d'exposants.

Les résultats financiers de cette journée sont réconfortants et encourageants pour l'association. Bravo et merci aux bénévoles.

Prochain objectif, la quatrième tranche d'enduit côté place de l'église dans quelques années.

Toute l'équipe de l'association vous présente tous nos vœux pour l'année 2017.

Le Président  
Bernard FESNEAU



## ► Le Comité des fêtes



### L'ANNEE 2016 :

L'année 2016 a été une année déficitaire pour le Comité des Fêtes.

En effet, le premier concours de Belote qui a été organisé a ramené 26 participants et le 2<sup>ème</sup> concours a été annulé.

Notre randonnée pédestre, fière de son parcours sur les bords de Cisse et du temps au beau fixe, a vu la participation de 265 marcheurs.

Quant à la soirée Orientale, animée par notre danseuse, a attiré 80 personnes qui ont pu déguster tajine de poulet-abricots et pâtisseries orientales.

Ces manifestations ont permis de financer la galette des rois proposé aux habitants de la Commune et conjointement avec la Municipalité, le repas du 11 novembre (gratuits pour les personnes de plus de 70 ans).

Nous tenons à remercier, pour leur dévouement et leur aide, tous les membres et tous les bénévoles qui participent à ces manifestations. Toutes personnes qui souhaiteraient rejoindre le Comité, bénévolement ou dans le Bureau seront les bienvenus.



### COMPOSITION :

Les membres du Comité des Fêtes se sont réunis en Assemblée Générale le 7 octobre 2016. Tous les mandats ont été renouvelés.

Le bureau se compose de la façon suivante :

Présidente :	Madame CRECHE Sandrine
Vice-Présidente :	Madame PARRALEJO-BRELLE Delphine
Secrétaire :	Madame COULLON Jeannine
Trésorier :	Madame LIARD Laetitia
Membres	Monsieur EMONET Christian Monsieur CRECHE Jean-Yves Monsieur MERCIER Eric

### LES MANIFESTATIONS : A votre agenda pour cette nouvelle année 2017 :

7 Janvier 2017	Atelier Culinaire pour les enfants et Galette des rois
19 Février 2017	Randonnée pédestre
1 <sup>er</sup> Avril 2017	Soirée
17 Avril 2017	Chasse aux œufs
20 Mai 2017	Concours de Belote
Juin 2017	Assemblée Générale
14 juillet 2017	Repas républicain
11 novembre 2017	Banquet du 11 Novembre.

Une journée sur le thème de l'orchidée est en préparation. Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons des informations.

Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.

La Présidente, Sandrine CRECHE



## Offres de transport d'AZALYS

*Azalys, ce sont des lignes régulières de bus, mais aussi du transport scolaire, une offre de transport à la demande, des locations de vélo électrique et une offre pour les personnes à mobilité réduite.*

- **7 lignes sur Blois et les communes limitrophes**

Les lignes A, B, C, D, E, F et G desservent Blois, La Chaussée-Saint-Victor, Saint-Gervais-la-Forêt, Vineuil et Villebarou. Elles fonctionnent du lundi au samedi toute l'année, sauf la ligne G qui fonctionne du lundi au vendredi. Les lignes B, C et D circulent également les dimanches et jours fériés (hors 1er mai).

- **1 navette de centre-ville à Blois**

Pratique pour se déplacer dans le centre-ville de Blois, elle est gratuite et circule du lundi au samedi, avec un passage toutes les 12 minutes.

- **10 lignes du réseau Route 41 au tarif du réseau AZALYS**

Certaines communes d'Agglopolys sont également desservies par le réseau Route 41 du Conseil départemental de Loir-et-Cher. Ces lignes ne sont pas réservées aux scolaires. Elles peuvent être empruntées avec les tickets et abonnements du réseau AZALYS, sur le périmètre d'Agglopolys.

- **Les lignes scolaires**

35 lignes scolaires numérotées S1, S2, etc, desservent les établissements de Blois, le collège Marcel-Carné à Vineuil et le collège Joseph-Crocheton à Onzain. Ces lignes fonctionnent du lundi au vendredi en période scolaire. Elles ne sont pas uniquement réservées aux scolaires.

- **Pour des déplacements tôt le matin ou tard le soir, optez aussi pour Azalys !**

Du lundi au vendredi, Azalys vous emmène au centre-ville de Blois et à la gare SNCF tôt le matin, **depuis n'importe quel arrêt des lignes A à G**. Pour cela, il suffit de réserver au 09 693 693 41, au plus tard la veille avant 17h (et le samedi pour le lundi matin).

- **Service du soir depuis Denis Papin et Gare SNCF**

Le soir, repartez du centre-ville de Blois et de la gare SNCF **vers n'importe quel arrêt des lignes A à G**. Pas besoin de réserver ! Il suffit d'indiquer votre arrêt de descente au conducteur lorsque vous montez dans le bus.

- **Service du soir depuis Cap Ciné**

**Les vendredis et samedis soirs toute l'année**, profitez d'une dernière séance de cinéma ou d'un restaurant. Azalys vous remmène chez vous ! 3 départs vers n'importe quel arrêt des lignes A à G : **22h15, 23h15, 00h15**. Pas besoin de réserver ! Il suffit d'indiquer au conducteur votre arrêt de descente lorsque vous montez dans le bus.

### • Résago : le transport à la demande

Résago permet d'effectuer des déplacements du domicile (prise en charge sur le domaine public) vers un ensemble de points de destination, suivants :

1. Centre-ville de Blois (Denis-Papin, République, centre administratif)
2. Gare SNCF de Blois
3. Centre hospitalier de Blois
4. Polyclinique de La Chaussée Saint-Victor
5. Agl'Eau
6. Cap'Ciné
7. Bowling World
8. Le Parc des Mées
9. La Chrysalide (Vineuil)
10. Centre Commercial «La Salamandre»
11. Centre commercial «Blois 2»
12. Centre commercial «La Renaissance»
13. Gare SNCF d'Onzain
14. Centre-ville d'Onzain

Pour terminer votre déplacement, vous avez la possibilité d'emprunter les lignes AZALYS en **correspondance gratuite**.

Pour réserver son transport RESAGO, il suffit d'appeler le 09 693 693 41 (prix d'un appel local) ou de remplir le formulaire en ligne sur le site d'Azalys : [www.azalys-blois.fr](http://www.azalys-blois.fr)

Le transport peut être réservé d'une semaine à l'avance jusqu'à :- 12h le jour du transport pour les courses à partir de 14h - 17h la veille du transport pour les courses avant 14h - Le samedi jusqu'à 17h pour les courses du dimanche et du lundi matin

### • Handigo

Handigo est un service de transport sur réservation destiné aux personnes à mobilité réduite. Il permet de se déplacer de porte à porte, grâce à un véhicule adapté, sur tout le territoire d'Agglopolys. Il fonctionne de 7h à 19h du lundi au samedi et de 9h à 19h les dimanches et jours fériés (hors 1er mai).

Handigo est accessible de plein droit aux personnes en fauteuil roulant. Il est également accessible aux personnes semi-valides après validation par une commission d'accès (une journée d'inscription est organisée tous les mois à cette fin).

### • Le Pass liberté

Le Pass Liberté vous permet de voyager librement, sans abonnement ni monnaie et à tarif préférentiel ! Vous prenez le bus assez souvent mais pas suffisamment pour souscrire un abonnement mensuel ou annuel, vous n'avez jamais de monnaie sur vous, le nouveau Pass Liberté est fait pour vous !

A chaque montée dans le bus, vous validez votre carte « Pass Liberté ».

Vous serez prélevé, en différé, de la somme des trajets effectués, directement sur votre compte. Vous voyagez et payez après.

*Contact : Agence Azalys – 3 rue du Commerce à Blois  
– Tél. 09 693 693 41 (prix d'un appel local)*

# Service Enfance Jeunesse de Saint-Sulpice-de-Pommery

Toutes les activités organisées par la commune de Saint-Sulpice en direction des enfants (3-11 ans) et des jeunes (11-18 ans) sont réunies au sein du « SERVICE ENFANCE JEUNESSE » municipal. Ces activités sont réglementées, contrôlées régulièrement et conjointement par les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (D.D.C.S.P.P.), de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) du Conseil départemental et de la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) du Loir-et-Cher.

Le service Enfance Jeunesse, coordonné par Nicolas DUCHET, comprend plusieurs « Accueils Collectifs de Mineurs » :

## ■ ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

**L'A.L.S.H.**, (ex « Centre de Loisirs ») accueille les enfants de 3 à 11 ans (scolarisés de la commune et hors commune), les mercredis après-midis, pendant les petites et grandes vacances scolaires (à l'exception des fermetures annuelles : les vacances de Noël et une semaine au mois d'août), de 7h30 à 18h30.

## ■ ACCUEIL DE JEUNES

Appelé également « **Local ados** », ce lieu est ouvert en période de vacances scolaires, (à l'exception des fermetures annuelles) du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30 (et jusqu'à 22h00 en cas de soirée à thème organisée). Il est accessible dès l'âge de 11 ans ou de l'entrée en 6<sup>ème</sup>, pour les adolescents de la commune et hors commune.

Ce lieu de rencontre, d'échange, d'écoute, permet aux jeunes de faire émerger de nouveaux projets et d'y trouver un accompagnement pédagogique adapté.

## ■ SEJOURS DE VACANCES

Les **Séjours de Vacances (S.V.)**, pour plus de 4 nuits, **ou les activités accessoires** rattachées à un accueil déjà déclaré, moins de 5 nuits sont des supports pédagogiques riches en termes de d'éducation à vie en collectivité et d'acquisition de l'autonomie. :

- minis camps estivaux (pour les 6-11 ans),
- camps adolescents à projets (pour les 11-17 ans),
- séjours type ski,
- nuitée thématique (pour les 5-7 ans ou les 11-17 ans).

Tous les ans, pour les 7-11 ans du centre de Loisirs, 4 mini-camps de 12 enfants partent pour 5 jours et 4 nuits en mini-camps dans un camping de la région (maximum 100 kms).

Également, 12 à 24 jeunes du Local ados partent en camps ou en séjour de vacances avec une thématique précise. Pour ces derniers, ces séjours se veulent être des projets favorisant l'engagement et l'investissement des jeunes dans la conception de leurs loisirs et l'élaboration de leur vie de citoyen.

***Pour toutes informations, prenez contact avec Nicolas DUCHET au 02 54 52 58 14.***

# Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse

**SMB CISSE**—4 rue du bailli  
41190 HERBAULT 02 54 46 25 78  
[smbcisse@orange.fr](mailto:smbcisse@orange.fr)



## Le Syndicat de la Cisse 2016, une année contrastée...

Attendu et travaillé depuis trois ans maintenant, le **deuxième contrat de bassin de la Cisse** sera signé début 2017. Ce contrat, passé entre les financeurs (l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la Région Centre, les fédérations de pêche (37et 41), le conseil départemental d'Indre-et-Loire et le Conservatoire des espaces naturels 41) et le SMB CISSE nous permettra de **mettre en œuvre, sur la période 2017-2021, les actions** nécessaires pour retrouver une bonne qualité des eaux.

**Toutes les problématiques seront traitées** : la pollution d'origine agricole, le zéro phytosanitaire dans les communes, la continuité écologique, la restauration des cours d'eau et des zones humides ainsi que la lutte contre les espèces envahissantes.



L'année 2016 a été marquée par un fort épisode pluvieux engendrant des inondations sur la totalité du bassin de la Cisse.



Ruisseau du Mesland sur la commune de Cangey. On y aperçoit, sur la droite, la zone humide qui sera restaurée prochainement dans le cadre du deuxième contrat de bassin

### La sensibilisation : une priorité pour le SMB CISSE

Depuis plus de 10 ans, le SMB CISSE propose aux communes et aux riverains des animations afin de sensibiliser sur les problématiques liées au monde de l'eau et aux solutions pour travailler, ensemble, à la reconquête du bon état de nos rivières : réunion publique, animation dans les écoles et centre de loisirs, visite en bus du bassin, spectacle de théâtre, festival artistique, randonnée découverte, concours photo, etc... N'hésitez pas à contacter le syndicat pour connaître les animations près de chez vous.



Visite du bassin de la Cisse 2016



Remise des trophées du concours photo

[www.syndicat-cisse.fr](http://www.syndicat-cisse.fr)

Les délégués de votre commune :

Monsieur RANVAL

Monsieur OUDIN



Un nouvel animateur au SMB CISSE :

#### David MORIN

David Morin est arrivé dans les locaux du SMB CISSE le 1er septembre 2016. Il est employé en tant qu'animateur agricole par le **SMB Cisse** et les **SMAEP** (Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable) de **Monteaux et d'Averdon**. Il a pour mission de mettre en place les programmes agricoles sur ces trois territoires.

Coordonnées : 0752.60.54.03

[d.morin-smbcisse@orange.fr](mailto:d.morin-smbcisse@orange.fr)

#### A quoi sert le SMB CISSE concrètement ?

- Mettre en place les travaux pour améliorer le cours d'eau,
- Conseiller et accompagner les riverains pour tout sujet concernant les milieux aquatiques,
- Organiser la lutte contre les espèces envahissantes (ragondin, jussie, etc...),
- Accompagner les communes et riverains dans la diminution de l'utilisation des produits phyto.
- Sensibiliser le grand public,
- Organiser la gestion coordonnée des ouvrages hydrauliques ...

Tout connaître, tout savoir sur le bassin de la Cisse et ses affluents, une seule adresse:

[www.syndicat-cisse.fr](http://www.syndicat-cisse.fr)

Les lettres d'infos trimestrielles et le bulletin du SMB CISSE y sont téléchargeables.



# Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable

## Saint-Lubin-en-Vergonnois / Saint-Bohaire

Le SIAEP St-Lubin-St-Bohaire assure la distribution d'eau dans les deux communes et est en affermage avec la SAUR.

### Informations diverses 2015

Longueur du réseau : 38 539 m

Volume d'eau consommé : 54 871 m<sup>3</sup>

### Rappel des années antérieures

Année 2013 : 54 302 m<sup>3</sup>

Année 2014 : 50 770 m<sup>3</sup>

Année 2015 : 54 871 m<sup>3</sup>

	Saint-Lubin-en-Vergonnois	Saint-Bohaire
Habitants	711	472
Abonnés	327	218
Consommation	31 197 m <sup>3</sup>	23 674 m <sup>3</sup>

### Qualité de l'eau

Équilibre calco-carbonique : ph : 7,45 (limite de qualité comprise entre 6,5 et 9)

Nitrates en Mg/l : 37,1 (limite de qualité = 50)

### Conclusion sanitaire :

Eau conforme en bactériologie et physico-chimie au regard des paramètres analysés.

A noter la présence de divers pesticides.

Le rapport est consultable en mairie.



### « Vallée de la Cisse », une association intercommunale bien encrée.

Comme il n'a jamais été question de « jeter l'ancre » dans notre rivière non navigable, il s'agit bien d'encre, à votre service depuis cinquante-six ans.

Notre revue n°24, imprimée cette année, est disponible (16€) au siège social (Mairie de Coulanges, 02.54.20.45.59) et dans nos nombreux points de vente. C'en est une première preuve, stable et variée dans ses écrits d'auteurs locaux.

Le calendrier des manifestations associatives de loisirs, de culture et de rencontres conviviales décidées dans nos dix-huit communes, est délivré mensuellement sur notre site <http://vallee-de-la-cisse.fr> tout au long de l'année (message courriel : [vallee.de.la.cisse@gmail.com](mailto:vallee.de.la.cisse@gmail.com)).

La « Marguerite » au jeudi de l'Ascension, est un exemple inter-associatif annuel de ces randonnées programmées dans tout le département. Elle a la particularité de faire découvrir plusieurs de nos communes qui sont autant de pétales-itinéraires autour d'un cœur qui s'affiche.

L'assemblée générale du vendredi 27 janvier 2017 (à noter sur vos agendas) à Chouzy-sur-Cisse - ou faut-il écrire Valloire-sur-Cisse - se déclinera en ordre du jour, images d'activités, tableaux de comptes en équilibre se laissant aller au courant de la Cisse.

Cette année 2016 s'est terminée par un deuil, celui de notre fondateur, le Professeur André Robinet, enterré au cimetière d'Orchaise. Selon la formule connue « Qu'il y repose en paix » - mais ce n'est pas son épitaphe, plus personnelle et attachée à « sa vallée » ! Nous, nous voulons exprimer notre reconnaissance indéfectible à celui qui fut notre secrétaire général et directeur de publication pendant des décennies. Merci.

# Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie de Loir-et-Cher



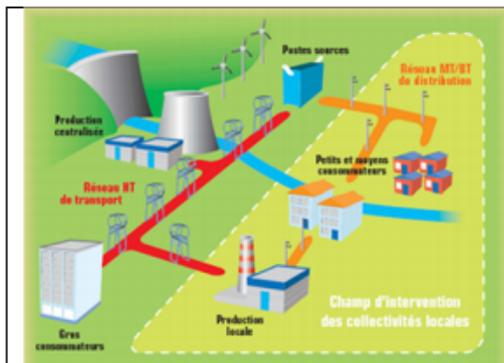
## Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie de Loir-et-Cher (SIDELC)

15 rue Franciade - CS 63414 - 41034 Blois Cedex  
Téléphone : 02.54.55.16.50 - Télécopie : 02.54.56.18.04 - contact@sidelc.com

Depuis sa création en 1978 le SIDELC est l'autorité organisatrice des services publics de l'électricité en Loir-et-Cher.

Le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie de Loir-et-Cher (SIDELC) est administré par le Comité syndical, installé le 25 juin 2014, organe délibérant composé de 58 délégués issus de l'ensemble des 283 conseils municipaux du département de Loir-et-Cher.

**Le SIDELC en quelques chiffres :**  
283 communes  
332 001 habitants  
199 547 points de livraison  
13 582 km de réseaux basse et moyenne tension  
9 218 postes de transformation



Le SIDELC, gestionnaire des réseaux basse et moyenne tension qui ont pour fonction de desservir les consommateurs, a délégué leur exploitation à Electricité Réseau Distribution France Loir-et-Cher et a défini avec lui les règles du service public.

Le syndicat est un partenaire privilégié des communes du département de Loir-et-Cher. En effet, pour assurer une qualité de desserte toujours plus performante, il réalise dans sa zone d'intervention des travaux de Renforcement, d'Extension, de Sécurisation et d'Enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité (9 170 000 € TTC en 2015).

### Modifications des statuts du SIDELC :

Lors du Comité Syndical qui a suivi son élection le 25 juin 2014, le Président du SIDELC, Bernard PILLEFER, s'est engagé à donner une suite favorable à la demande préfectorale de procéder à une refonte des statuts du Syndicat tout en étudiant les possibilités offertes par la réglementation d'étendre les compétences du SIDELC.

Pour cela, il a confié à Monsieur Marc FESNEAU, Vice-président en charge de la Prospective financière et statutaire du SIDELC, lors du Comité Syndical du 2 octobre 2014, la direction d'un groupe de travail composé de Messieurs Thomas BAGRIN, Bruno FLEURY, Serge GUIMARD et Didier PIGOREAU, membres du Bureau, dont les travaux ont permis de définir 2 compétences vers lesquelles peut tendre le SIDELC : les bornes de recharges pour véhicules électriques et l'éclairage public (maintenance, exploitation et investissement).

Par délibération n°2015-16 du 3 septembre 2015, le Comité Syndical a approuvé à l'unanimité les nouveaux statuts du SIDELC et engagé la procédure de modification statutaire pour une date d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### Extrait de l'article 2 des statuts du SIDELC modifié par arrêté préfectoral du 18 décembre 2015 :

#### **2.1 – Compétences obligatoires :**

*Le Syndicat est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité sur le territoire des collectivités adhérentes...*

#### **2.2 – Compétences optionnelles**

*Le Syndicat est également habilité à exercer les compétences optionnelles suivantes :*

##### **a) au titre de l'éclairage public**

*Le syndicat exerce la compétence relative au développement, au renouvellement, à la maintenance et à l'exploitation des installations d'éclairage public...*

*La notion d'éclairage public s'entend ici comme les installations permettant l'éclairage de la voirie et de ses annexes, des espaces publics, de la mise en valeur extérieure par la lumière des monuments et/ou bâtiments publics, hors équipements sportifs et illuminations temporaires.*

##### **b) au titre des infrastructures de charge pour véhicules électriques**

*Le syndicat exerce, notamment dans le cadre de son schéma départemental de déploiement, la compétence relative à la mise en place et l'organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques et hybrides rechargeables...*

**Le Président du SIDELC, Bernard PILLEFER**

# Revue de presse

## saint-bohaire

### Du pain frais au quotidien

Dans le département, beaucoup de communes n'abritent pas sur leur territoire de boulangerie et ne bénéficient pas de tournées de livraisons, contraignant les habitants à utiliser leur véhicule pour trouver un point de vente.

Pour y remédier, une solution alternative commence à prendre forme, avec l'installation de distributeurs automatiques de baguettes, ce qui est désormais le cas à Saint-Bohaire, où le dernier en date vient d'être installé face à la mairie.

D'une contenance de quatre-vingts pains, confectionnés par des artisans boulangers de La Chapelle-Vendômoise et Blois, il est approvisionné, et réapprovisionné si besoin, tous les jours de la semaine. Il garantit ainsi aux utilisateurs d'acquérir, moyennant un euro, un produit



Un appareil vite adopté par les habitants.

toujours croustillant grâce à un système d'humidification, ventilation et climatisation réglées en fonction des conditions météorologiques du moment.

Renseignements,  
tél. 06.48.33.75.39.

NR du 25 janvier 2016

## saint-bohaire

NR 27 janvier 2016

### Une semaine sous le signe de la fraternité

La semaine du 18 au 23 janvier était, à l'occasion d'une opération nationale, placée sous le signe de la solidarité, de la bienveillance et du bien vivre ensemble à l'initiative de Sébastien Billon, professeur de musique au collège Michel-Bégon de Blois, dans le cadre des conseils écoles-collège avec pour but de fédérer autour d'un même thème élèves et enseignants de ce collège et des groupes scolaires s'y rattachant.

C'est ainsi que collectes de solidarité, actions diverses dans les classes, réalisations artis-



Le repas partagé a été animé en chansons par les écoliers.

tiques, réflexions et production d'écrits autour du vivre ensemble ont été largement évoquées tout au long de la semaine qui s'est clôturée, pour

le RPI de Saint-Lubin - Saint-Bohaire, à la maison des associations par un repas partagé où tous les participants avaient apporté un plat spécialement

élaboré pour cette occasion et mis en commun, constituant ainsi un gigantesque buffet participatif.

Avant de débiter les agapes, les élèves, sous la direction de Jean-Marc Fouricquet, directeur de l'école communale, ont mis en avant l'entraide par quelques chants, dont « Lean on me » de Bill Withers, illustrant bien cette semaine du vivre ensemble, thème qui sera repris dans un clip vidéo dont un couplet a été écrit par les collégiens à partir d'un abécédaire proposé par les écoliers du RPI.

NR du 27 janvier 2016

## Rencontre entre écoles de cyclos

La commission jeunes du Codep 41 organise, quatre fois par an, des rencontres entre les écoles de cyclotourisme de Nouan-le-Fuzelier, d'Orchaise, de Romorantin et, depuis peu, de Monthou-sur-Cher.

Samedi, André Guéranger du club des Pédaleurs du dolmen de La Chapelle-Vendômoise a eu la charge d'accueillir à Saint-Bohaire une quarantaine de jeunes vététistes, âgés de 6 à 16 ans, et de les faire participer, sur la journée, à diverses activités techniques et pratiques.

Le matin, des ateliers leur ont été proposés pour apprendre à réparer les pannes les plus fréquentes comme les crevaisons, les bris de chaînes, les roues voilées... en utilisant une trousse contenant le petit,



Mouillés mais toujours de bonne humeur.

mais indispensable, outillage de base.

Après un solide pique-nique partagé à l'intérieur de la maison des associations, ils se sont élançés, répartis en plusieurs groupes encadrés par des animateurs et sous une pluie persistante, sur les deux circuits VTT longs de 7 et 15 km, tracés en plaine et en forêt, boueux à

souhait, avec pointages obligatoires en cours de route.

Avant de se réchauffer auprès du goûter qui leur était offert, ils ont été félicités par Jean-Marie Berthin, président du Codep 41, par Bernard Pannequin, maire de la commune, par Nicolas Perruchot et par Catherine Lhéritier, conseillers départementaux.

NR du 4 février 2016

## Le mauvais temps n'a pas effrayé les marcheurs



Les chemins boueux n'ont pas découragé les randonneurs.

La pluie de ce dimanche matin et des jours précédents n'incitait certainement pas les marcheurs à participer à la randonnée organisée par le comité des fêtes de Saint-Bohaire.

Malgré ces conditions défavorables, ils étaient tout de même

265, contre 370 l'année dernière, à se retrouver sur les divers parcours, boueux à souhait. Un petit arrêt au moulin de Montigny, où était installé le ravitaillement, leur a permis de reprendre quelques forces pour le chemin du retour.

NR du 23 février 2016

## La brocante sous un beau soleil



Certains habitants s'étaient installés devant leur habitation.

Ce 8 mai, la 24<sup>e</sup> édition de la brocante vide-greniers, organisée traditionnellement à cette date par l'association de Sauvegarde de l'église en vue de recueillir des fonds destinés à la restauration de cet édifice, a bénéficié, après plusieurs années de mauvais temps, du retour du soleil. Mais, revers de la médaille, ce jour tombait un dimanche et était en concurrence avec plusieurs manifestations

similaires dans des communes voisines. Cependant, grâce à la notoriété de cette manifestation acquise au cours des années, une bonne centaine de stands étaient installés dans les rues du bourg proposant une grande variété d'objets de toute sorte, des plantes, mais aussi les fameuses barcarolles, toujours très appréciées par les visiteurs et dont la recette est gardée secrète.

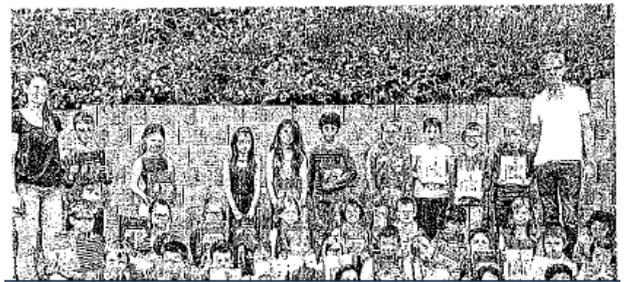
NR du 11 mai 2016

## Des livres pour les vacances

Vendredi, en présence du maire Bernard Pannequin, des enseignants et de parents, les 27 écoliers des trois classes du groupe scolaire recevaient chacun un livre offert par le Sivys qui leur était remis par son président, Jean-Michel Guillot, Dominique Gourjau et

Émilie Petit, et qu'ils pourront lire tout à loisir lors des prochaines vacances.

Ces ouvrages étaient différents pour chaque classe « Le Bêtisier des animaux » pour les CP, « Léon le potiron » pour les CE1 et « Le Grimoire des fées et lutins » pour les CE2.



NR du 4 juillet 2016

## Des activités sportives avec les Usepiades

Samedi, les élèves du RPI de Saint-Bohaire/Saint-Lubin, soit une cinquantaine d'enfants, dont beaucoup accompagnés de leurs parents, se sont retrouvés pour participer sur le terrain municipal pour disputer les Usepiades dont l'objectif principal est de leur faire découvrir le sport et vivre des moments de partage et ceci sans esprit de compétition.

Encadrés par des éducateurs de différentes associations sportives, ils se sont ainsi initiés à la pratique du rugby, vélo, athlétisme, handball, basket et tennis. Des structures adaptées avaient été spécialement mises en place comme pour le rugby où les joueurs évoluaient, en toute sécurité, sur une structure gonflable.



Le rugby sur structure gonflable a connu un grand succès.

NR du 21 septembre 2016

## Grande chasse aux détrit

Vendredi, dans le cadre des TAP quarante-deux écoliers, équipés de gants, chapeaux et sacs poubelle, se sont répartis en trois groupes où ils étaient encadrés par des intervenants mis à disposition par le Sivos. Ils sont ainsi partis à la chasse des papiers, bou-

teilles plastique, mégots de cigarettes et autres détrit

abandonnés sur la voie publique. A leur retour tous les objets récoltés ont été réunis et finiront leurs jours à la déchetterie communautaire.



Les enfants ont accompli leur travail de nettoyage avec un grand sérieux.

NR du 27 septembre 2016

NR Samedi 10/10/2016

## Pour faire revivre le bourg

C'est devant une douzaine de bénévoles que, vendredi soir, se tenait l'assemblée générale du comité des fêtes, présidée par Sandrine Crèche qui débute son rapport moral par cette constatation : « ce fut une année difficile pour les sept membres du bureau qui doivent gérer à eux seuls le bon fonctionnement de l'association, autant dire que l'implication des bénévoles était la bienvenue ». Le concours de belote de juillet n'a enregistré que 27 inscriptions et le second a dû être annulé faute d'organisateur alors que la randonnée pédestre, bien que confrontée à une mauvaise météo, a réuni malgré tout 265 marcheurs soit une centaine de moins qu'en 2015. Grevé par ces mauvais résultats le bilan financier présente, pour la deuxième année consécutive, un résultat déficitaire « difficile d'investir dans ces conditions car notre objectif est de ne pas toucher à l'épargne transmise par l'ancien comité » précise la présidente qui ajoute « nous devons cependant trou-



La randonnée pédestre reste toujours très appréciée.

(Photo archives NR)

ver de nouvelles animations pour y attirer le plus grand nombre possible d'habitants ». C'est ainsi, qu'en plus de la belote et de la randonnée qui seront reconduites, plusieurs nouveautés verront le jour comme un atelier cuisine pour les enfants lors de la dégustation de la galette, une soirée dont le thème sera prochaine-

ment déterminé et une chasse aux œufs le lundi de Pâques. « Ce ne sont encore que de petites animations que nous devons changer ou améliorer régulièrement afin de faire revivre le bourg et, pour cela, nous devons être soutenus par la population et toutes les suggestions seront les bienvenues pour que le comité survive ».

NR du 12 octobre 2016

## Repas convivial entre aînés et élus

Vendredi, la municipalité et le comité des fêtes ont partagé conjointement un repas aux habitants âgés de plus de 65 ans, aux conseillers et employés municipaux, soit au total 60 participants, dont 38 anciens.

Broussard, 86 ans, et Bernard Mahaudeau, 96 ans, ont reçu des mains du maire, Bernard Pannequin, et de Sandrine Crèche, présidente du comité des fêtes, une composition florale pour Jeanne et une bonne bouteille pour Bernard ainsi que les applaudissements de toute l'assistance.

Au cours du repas les deux doyens de l'assemblée, Jeanne



Le maire et la présidente du comité des fêtes ont félicité les deux doyens du jour.

NR du 15 novembre 2016

## *L' Aveugle*

*A le voir s'avancer avec sa canne blanche  
Soutenu par son guide à travers la cité,  
Mon cœur se serre hélas et vers le ciel s'épanche  
Je m'imagine alors ce qu'est la cécité.  
Nous connaissons la joie, il connaît la tristesse.  
Nous sommes secourus, il semble abandonné.  
Notre frère est l'argent, sa sœur est la détresse.  
Nous allons librement, il est presque enchaîné.  
Il ne goute jamais la douceur de l'aurore,  
La rose qui s'entrouvre ou la joie des couleurs.  
Le matin est si triste et le soir morne encore  
Pour celui qui connaît le plus grand des malheurs.  
Dans cette nuit sans fin la prière l'éclaire,  
Par son intelligence il peut tout concevoir.  
Et pour atténuer cette absence oculaire  
Il s'ouvre par ses mains les portes du savoir.  
Et son infirmité devient plus supportable  
Quand venant de nos cœurs pour chasser son ennui  
Un mot chargé d'amour, un geste charitable,  
Sont un peu de lumière au milieu de sa nuit.*

Mme FICE



# A votre service

## L'équipe municipale



### Le maire et les adjoints

---

- 1) **Maire** : Bernard PANNEQUIN - ☎ 06-07-41-64-17 (*Bourg*)
- 2) **1<sup>er</sup> adjoint**, chargé des finances : Jean-Michel GUILLOT - ☎ 06-82-05-00-39 (*Bourg*)
- 3) **2<sup>ème</sup> adjoint**, chargé des travaux : Bernard FESNEAU - ☎ 06-08-93-57-37 (*Grivelle*)
- 4) **3<sup>ème</sup> adjoint**, chargé de la communication/cadre de vie: M.-Christine EMONET - ☎ 06-82-07-09-29 (*Bourg*)

### Les conseillers municipaux

---

- 5) Frédéric BRUXELLE (*Russy*)
- 6) Jeannine COULLON (*Russy*)
- 7) Thierry GAUTHIER (*Bourg*)
- 8) Agnès OUZILLEAU (*Russy*)
- 9) Emilie PETIT (*Russy*)
- 10) Guillaume RANDUINEAU (*Bourg*)
- 11) Lionel RANVAL (*Russy*)

## Le personnel communal



- 1) Jean-Sébastien MANCION : travaux divers et entretien de la commune
- 2) Maryline DEROUET : assistance de l'institutrice, surveillance des enfants et garderie
- 3) Béatrice RANVAL : préparation des repas de la cantine scolaire, nettoyage des locaux
- 4) Monique DELORY : secrétariat de la mairie

# Avant



# Après

